

Réunion du CA SCF en visioconférence, Mercredi 16 février 2022 à 19h

Membres du CA présents : Patrick Demaret, François Lagarde, Pierre Meindre, Edouard Barrat, Patrice Cadot, Thierry Mercier, Christian Garnier
Excusés : Michel Mikloweit, Pascal Granger, Agostino Vas Nunes, José Starck (démissionnaire), Jean-Yves Gresser

Conseil des sages présents : Pierre Parreaux, Gérard Cardon
Excusés : Daniel Delage, Antoine Jacquemoud, Olivier Cahen

1. Approbation du CR du CA du 7 décembre 2021

En l'absence de remarques, le CR de ce CA est approuvé.

Par ailleurs, le président prend note de la démission de José Starck de son poste de conseiller. Il regrette cette démission et espère que José poursuivra ses diverses activités au sein du Club.

2. Compte-rendu de l'inventaire et du dépôt à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (MAP)

Compte rendu en pièce jointe

3. Désignation du ou des responsables du dépôt.

Le SCF doit désigner et transmettre à la MAP le nom du ou des responsables du dépôt qui seront habilités par le SCF pour retirer des objets du dépôt ou effectuer des dépôts complémentaires. Le conseil d'administration désigne les membres du bureau comme responsables du dépôt auprès de la MAP. Toute décision de retrait ou de dépôt sera issue d'une décision collégiale.

4. Projet Lenticulaire

Le projet serait d'éditer des cartes lenticulaires de micro minéraux à partir d'images de Michels Fels avec la participation active d'Henri Clément.

5. Bibliothèque : politique d'achat

La bibliothèque du SCF va prochainement être transférée à Charenton, où elle sera consultable uniquement sur place par le public. Il est décidé de continuer à l'alimenter avec des achats qui seront fait en double (un pour la bibliothèque et l'autre pour être mis à disposition des membres non franciliens).

6. Lettre mensuelle, numéros spéciaux, Cartoscope

La disparition du Loreo lite nous oblige à trouver un nouveau stéréoscope pour la Lettre mensuelle, et particulièrement le numéro spécial « Grèce ». Le bureau a choisi le Cartoscope. La puissance des lentilles fait nettement apparaître la trame d'impression de la Lettre. Nous sommes à la recherche d'un prestataire capable d'imprimer la lettre en minimisant la présence de la trame

7. Foire de Chelles

La foire photo-ciné de Chelles se tiendra le dimanche 20 mars. Le SCF souhaite y tenir un stand. Nous manquons de membres disponibles à cette date, un appel aux adhérents a été transmis aux adhérents par le président.

Faute de ressources humaines disponibles, le SCF n'aura pas de stand à la foire de Chelles 2022.

Au sujet des foires et manifestations, Patrick estime qu'il serait souhaitable que le SCF dispose d'un moyen simple (sans lunettes) pour présenter du relief au public tel un écran autostéréoscopique.

Il vient justement d'être contacté par un fabricant qui met sur le marché un moniteur autostéréoscopique de 28" pour un prix de 2200€ environ et lui demande d'en informer les adhérents. Patrick pense qu'il s'agit du premier modèle d'une vague de production d'écrans autostéréoscopiques annoncée depuis deux ans. Vu le prix abordable (les modèles équivalents coûtaient de 12 000 à 20 000 €), il propose que le club n'attende pas pour l'acheter.

Le CA estime qu'il n'est pas raisonnable d'acheter cet appareil sans l'avoir testé. Patrick va chercher si on peut le voir sur Paris. En parallèle, le CA propose une séance d'utilisation de l'écran « Magnétic 3D » que le LOREM accepte de prêter au SCF.

8. Évolution du site du SCF : par François Lagarde

« Afin de garantir la pérennité du site du SCF et sa sécurité, les travaux engagés permettent de passer à une nouvelle version majeure de son système de gestion de contenu (CMS) « Joomla » (passage d'une version 3 à une version 4). Cette évolution va être mise en place prochainement. Elle est réalisée à fonctionnalités et structure constantes. Il y a un léger changement de présentation (voir les 2 images).

Il est proposé de créer un groupe de travail pour débattre [au sein du SCF] de l'évolution du site.

Non seulement sur des questions minimales de style (police et tailles de caractères, couleurs) mais aussi :

- d'organisation générale de la présentation (que mettre en avant avec l'agencement de la page d'accueil par exemple, arborescence du contenu ...)

- de fonctionnalités : blog, tags, gestions de groupes de travail (avec des outils matures), gestion des images et possibilités de publication par les adhérents ...

- de ce qui est réservé aux adhérents et de ce qui permet d'attirer un large public.

Le conseil d'administration valide la proposition de François Lagarde relative à la mise à jour du site en version 4 de Joomla. Après la mise à jour, François animera un groupe de travail sur les évolutions et les fonctionnalités du site.

9. Assemblée Générale

Si nous prévoyons une date au 9 avril, nous devons, avant le 9 mars :

→ *Réunir un conseil d'administration qui fixe, sur proposition du bureau, le budget qui sera présenté à l'assemblée pour le prochain exercice. (RI)*

(Rédiger les documents à envoyer : rapport moral, rapport financier, budget prévisionnel, élection des membres du CA, motions éventuelles....)

→ *Envoyer la convocation et l'appel de candidatures au CA : « La date, l'heure, l'ordre du jour et le lieu de l'assemblée générale sont communiquées à tous, par courriel ou par la poste s'ils n'ont pas d'accès Internet, au moins un mois avant la date de l'assemblée générale »*

« La convocation à l'AGO est communiquée aux membres de l'association au moins trente jours à l'avance »

Donc réunir le bureau début mars.

Ce calendrier est-il encore réalisable ?

Le 2 et le 9 mars sont déjà occupés par des rencontres en visioconférences, que l'on peut annuler. Ou le bureau et le CA peuvent se réunir un autre jour que le mercredi.

Jusqu'à présent Michel Mikloweit se chargeait de la mise en page, de l'impression et de l'envoi des documents pour l'AG et du matériel de vote. C'est un très gros travail, qu'il a effectué rapidement et efficacement l'an dernier en utilisant un imprimeur particulièrement bon marché.

Michel a déménagé à Brest et a proposé de continuer à s'occuper de l'impression et de l'expédition de la Lettre. Il est à la recherche d'un nouvel imprimeur.

Pour alléger le travail et les frais d'expédition, la convocation et les documents pour l'AG seront envoyés par mail, mais la convocation et le matériel de vote seront expédié par la Poste.

Pour donner moins de contraintes aux membres du bureau et du CA, l'assemblée générale aura lieu le mercredi 11 mai 2022 au Lorem Montparnasse. Patrick Demaret proposera un calendrier de réalisation et contactera Michel Mikloweit pour que toute la logistique ne repose pas sur lui.

10. Prévision de Budget

Patrice ne peut pas nous présenter déjà un bilan définitif, mais précise que l'année 2021 est équilibrée.

Nous pouvons prévoir

- achat de deux disques durs externes : 300€
- achat de 200 Cartoscopes : 1340€
- impression du numéro spécial Grèce : 400€
- autres ...

Le secrétaire du SCF, Thierry Mercier